

Québec français



La francophonie dans les Amériques Concepts et enjeux

Jean-Louis Roy

Number 154, Summer 2009

La francophonie dans les Amériques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1807ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, J.-L. (2009). La francophonie dans les Amériques : concepts et enjeux.
Québec français, (154), 22–24.

La francophonie dans les Amériques : concepts et enjeux

par Jean-Louis Roy*



En créant le Centre de la francophonie des Amériques, à l'unanimité de ses membres, l'Assemblée nationale du Québec a enrichi le patrimoine législatif québécois en matière linguistique en situant sa politique du domaine dans un mouvement mondial de grande envergure. Ce mouvement préside à une recomposition majeure du rapport entre les langues à l'échelle du monde et dans les communautés régionales et continentales. En effet, la langue est devenue matière première de la géopolitique, levier de la politique étrangère et de la diplomatie des nations, instrument d'une affirmation extraterritoriale à l'image de celle affirmée successivement et conjointement par les puissances européennes et notamment par la Grande-Bretagne et les États-Unis tout au long du XX^e siècle.

À côté des grandes langues occidentales qui se sont imposées ces deux derniers siècles et qui ont conquis les territoires que l'on sait dans le monde, d'autres langues s'affirment aujourd'hui. Certaines d'entre elles sont parlées par des centaines de millions de locuteurs et bénéficient de l'appui de pays puissants visant leur reconnaissance et leur rayonnement à l'échelle de la planète.

Le plurilinguisme global

La langue chinoise a vocation, selon Beijing, de devenir la prochaine *lingua franca* au XXI^e siècle et les autorités chinoises déploient des ressources considérables pour atteindre cet objectif, notamment par la création de 1 000 centres Confucius sous toutes les latitudes. Depuis une décennie, la principale langue de l'Inde est portée par des politiques déterminées d'appui à l'une des plus imposantes diasporas du monde. La langue russe, qui a subi les effets de l'implosion de l'Union soviétique, est elle aussi l'objet de toutes les sollicitudes des maîtres du Kremlin désireux de reconstituer « la communauté des 500 millions de locuteurs de la langue russe », selon l'expression de Vladimir Poutine. Bref, la mondialisation n'a pas conduit à la domination durable de la langue anglaise. Si cette dernière a servi de véhicule aux grands mouvements économiques et technologiques qui ont changé le monde ces deux dernières décennies, ces mouvements ont aussi conduit à une nouvelle affirmation du plurilinguisme à l'échelle globale comme politique affirmée et puissamment soutenue, expression des nouveaux rapports de puissance à l'œuvre dans notre temps. Si la mondialisation a transformé l'espace économique mondial dans le sens de sa plus grande unité, elle est en voie de transformer l'espace culturel mondial dans le sens de sa plus grande diversité. Puissants et contradictoires en apparence, ces mouvements touchent la substance même des relations entre les sociétés. Ils pourraient structurer le XXI^e siècle¹.

Cette visée rompt avec les fondamentaux dominants dans l'histoire moderne. Elle va d'un régime privilégiant quelques langues occidentales dites internationales dont la langue anglaise, dominante, à un régime en émergence où se concrétisent et se déploient une philosophie plus inclusive et un spectre plus étendu des langues de l'humanité.

Cette mutation trouve ses assises dans l'ensemble des régions du monde. Elle surgit tant des nouvelles puissances que des petits pays enclavés dans leur territoire historique et soudain devenus membres de systèmes politiques plus larges, des minorités et des nombreux rassemblements au titre des diasporas ; elle surgit aussi des peuples autochtones, hier encore forcés de reconnaître les langues des autres et de souffrir de l'indifférence, voire du mépris, manifestés à l'endroit de leur propre langue.

Le plurilinguisme s'affirme à l'échelle de la planète. Il se déploie sur le continent européen et au sein de

l'Union européenne, qui reconnaît un statut officiel à 23 des langues parlées par ses ressortissants. Il a commencé à transformer les relations des pays asiatiques et notamment ceux appartenant à l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, tournés vers les patrimoines linguistiques de la grande région. Il est aussi manifeste dans les Amériques. En effet, les textes fondateurs de l'Organisation des États américains reconnaissent les langues anglaise, portugaise, espagnole et française et, dans ce dernier cas, grâce à Haïti, seul État francophone dans l'hémisphère en 1948. Même si la plus grande diversité linguistique est fortement enracinée dans les Amériques, elle souffre d'une reconnaissance officielle inachevée et de pratiques politiques insuffisantes. Du statut de la langue espagnole parlée aux États-Unis par plus de 40 millions de personnes aux grandes langues autochtones parlées elles aussi par des grands nombres dans le sud de l'hémisphère, la recomposition linguistique dans les Amériques est toujours en attente d'impulsions susceptibles de changer ce qui doit l'être.

Dans cette perspective, la décision unanime de l'Assemblée nationale du Québec constitue une contribution à ce changement attendu – attendu et indispensable. En élargissant sa préoccupation à l'échelle de l'hémisphère, le Québec place son héritage linguistique dans une perspective géopolitique à long terme, le positionne comme un élément du plurilinguisme constitutif du destin des nations des Amériques. En invoquant audacieusement l'idée d'une francophonie des Amériques, il suggère la mise en convergence de plusieurs réalités aujourd'hui plus ou moins séparées : diaspora, celle issue du Québec et celles venues des autres pays francophones du monde, d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, d'Haïti et de France ; minorités historiques au Canada et ailleurs dans les Amériques ; francophiles par millions dont les attentes et les besoins sont mal connus ; relais dans les institutions éducatives et de recherche ; réseaux économiques, culturels et autres.

La langue française

À l'échelle du monde comme à celle des Amériques, la langue française est une composante historique incontestable de ce plurilinguisme global. Pourra-t-elle le

demeurer dans la longue durée du siècle qui commence ?

Certes, la langue française n'est aucunement menacée de disparaître comme idiome local. La question essentielle est ailleurs. Est-elle condamnée à joindre le club des langues qui, pour riches qu'elles soient, n'auront aucun statut ni rayonnement à l'échelle internationale ? À l'horizon 2050, sera-t-elle uniquement la langue des Français, des Québécois, des francophones du Royaume de Belgique et de la Confédération suisse avec quelques relais plus ou moins fragiles ailleurs sur la planète, c'est-à-dire une langue parlée par 120 millions de personnes dans un monde qui pourrait en compter 10 milliards ? Au contraire, sera-t-elle la langue internationale qu'elle peut redevenir, si ses locuteurs sont soutenus et fédérés et si sa dimension africaine est pleinement assumée ? Alors, on peut espérer que la langue française soit parlée par près d'un demi-milliard de personnes au milieu du siècle.

Dans le monde, elle dispose d'une distribution rare qui en fait l'une des deux langues disposant d'assises sur tous les continents, d'un statut juridique dans la quasi-totalité des organisations internationales multilatérales, dans l'Union européenne et dans l'Union africaine. Elle bénéficie aussi des travaux qui, depuis près d'un demi-siècle, rassemblent un nombre croissant de pays au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Ces travaux ont donné des résultats probants : TV5, dont le signal est capté dans plus de 200 pays et territoires, par 176 millions de foyers et 75 millions de personnes quotidiennement ; l'Agence universitaire de la Francophonie, qui fédère plus de 700 universités dans 81 pays dans l'un des réseaux d'enseignement supérieur et de recherche parmi les plus importants du monde ; l'Association internationale des maires francophones qui, en ce « millénaire des villes », selon l'expression de Kofi Annan, conduit une coopération significative entre 166 capitales et grandes villes du vaste réseau francophone ; l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui a mis en réseau les parlementaires et les fonctionnaires de 77 parlements en Europe, en Amérique et dans la Caraïbe, en Afrique et en Asie,

et est devenue l'une des voix les plus exigeantes et les plus rigoureuses pour la défense de la démocratie et des droits de la personne ; l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie, dont la réputation internationale a été construite dans la préparation et le suivi du Sommet de Rio et n'a pas cessé de se conforter depuis. Ces travaux et ces résultats ont grandement contribué à la réputation de l'OIF et servent d'assises à la diplomatie d'influence qu'elle exerce dans le monde au service de notre langue commune et de la politique d'affirmation de la diversité culturelle, qui est devenue la politique officielle de la quasi-totalité des pays du monde.

Dans les Amériques, à côté de quelques autres langues occidentales et de nombreuses langues autochtones, la langue française occupe un espace historique, territorial, politique et culturel qui doit être apprécié, défendu et affirmé. Tel est l'objet du Centre de la francophonie des Amériques : montrer la vraie surface de notre langue dans l'hémisphère, enrichir les réseaux existants et créer ceux qui font défaut pour son maintien, son enrichissement et sa visibilité, imaginer les voies et moyens de son affirmation, de sa reconnaissance et de sa durabilité. Cette visée n'a rien à voir avec les anciennes doctrines de la mission civilisatrice ni avec quelque autre démarche apparentée à des formes de prosélytisme. Il s'agit cependant d'assurer que, dans les visions culturelles et linguistiques qui feront les Amériques dans ce siècle, la langue française occupe sa place comme l'une des grandes langues du continent et du monde.

Les enjeux

Trois enjeux majeurs sollicitent les défenseurs de la langue française dans les Amériques : l'enjeu du rassemblement des 35 millions de locuteurs de cette langue ; l'enjeu de répondre à la demande de français d'où qu'elle vienne ; l'enjeu de sa reconnaissance officielle et effective et, en conséquence, des alliances avec d'autres communautés linguistiques de l'hémisphère.

Rassembler les francophones des Amériques : tel est le maître mot du mandat confié au Centre de la francophonie des Amériques.

Voici des communautés souvent fragiles et réparties dans l'hémisphère : le Québec à l'extrémité est du continent nord-américain, pôle premier de la francophonie des Amériques, et les minorités francophones réparties sur le territoire canadien et leurs alliés, compatriotes anglophones et francophiles ; Haïti, un autre pôle de la francophonie des Amériques, Sainte-Lucie et la Dominique, trois pays membres de l'OIF ; les territoires français d'outre-mer situés dans la Caraïbe, les francophones de Louisiane et ceux de la Nouvelle-Angleterre et leurs alliés, les francophiles des États-Unis ; enfin nos autres amis francophiles qui, du Mexique au Brésil, sont parmi les premiers demandeurs de cultures francophones et de langue française dans le monde.

Comment créer des liens durables et féconds avec ces nations et ces communautés éloignées les unes des autres et disposant de peu de relais capables de les rejoindre toutes ? Comment valoriser les réseaux déjà existants, les reconnaître et voir avec leurs dirigeants quelle valeur ajoutée le Centre de la francophonie des Amériques pourrait apporter au travail déjà accompli ?

Depuis six mois, le Centre offre un portail très élaboré, sorte de grande place publique virtuelle de la francophonie des Amériques, vaste marché de programmes, d'initiatives, de rencontres en constante construction et reconstruction. Les professeurs de français devraient y trouver certaines des ressources dont ils ont besoin et aussi faire connaître celles qui leur font toujours défaut. Nous réunirons à l'été 2009 un Institut d'été pour les jeunes leaders de la francophonie des Amériques dans le souci de recueillir leurs avis, de connaître leurs rêves et aussi de voir avec eux comment les réaliser. Ils viendront de toutes les nations et communautés mentionnées précédemment. Nous réunirons aussi, à l'occasion de l'édition 2009 de la Grande conférence de Montréal, les animateurs des regroupements économiques de la francophonie des Amériques pour les mêmes motifs. Enfin, nous assurerons la présence de nombreux éditeurs francophones à l'assemblée annuelle de l'American Association of Teachers of French, en Californie en juillet 2009. Cette assemblée sera pour le Centre l'occasion d'approfondir son dialogue avec ces partenaires privilégiés

que sont les professeurs de français, dialogue inauguré l'été dernier à Québec.

À plus long terme, nous souhaitons contribuer à enrichir les convergences là où elles existent et à les solliciter là où elles font défaut entre les grands réseaux existants, ceux des délégations et bureaux du Québec dans les Amériques, auxquels nous demanderons de déterminer le besoin de cultures francophones et de français qu'ils perçoivent dans les territoires qu'ils desservent. Déjà notre président-directeur général, Michel Robitaille, a commencé à visiter et à entendre les communautés acadiennes et francophones du Canada et des États-Unis. Nous nous proposons aussi de voir avec les opérateurs spécialisés de la Francophonie que sont TV5 et l'Agence universitaire de la Francophonie ce que nous pourrions faire ensemble pour enrichir leur offre ; d'évaluer, avec les grands réseaux français, les Alliances françaises, les lycées français et autres institutions à vocation culturelle et / ou linguistique dépendant de la France dans les Amériques, ce que nous pourrions créer conjointement pour construire ces liens que nous souhaitons entre les nations et les communautés francophones dans notre hémisphère.

Répondre à la demande de français :

tel est et tel sera l'objectif premier de l'ensemble des activités et partenariats du Centre de la francophonie des Amériques. Notre langue commune doit en effet être parlée par un nombre croissant d'interlocuteurs et être utilisée dans toutes les sphères de l'activité humaine. Tout le reste trouve et trouvera son sens dans cette évidence et cette nécessité : répondre à la demande de français, d'où qu'elle vienne.

Que faut-il faire ? Ouvrir un marché de la demande et de l'offre et tout mettre en œuvre pour combler l'écart entre ces deux inséparables en mobilisant les ressources, celles des gouvernements, des institutions publiques, des syndicats, des associations d'écrivains, celles aussi des retraités. Créer, comme vient de le faire l'OIF, un corps de volontaires dédié à l'enseignement de la langue française et, dans des situations favorables, initier des pactes linguistiques entre les nations et communautés francophones et entre ces dernières et les États ou gouvernements régionaux et locaux désireux de conforter le plurilinguisme en faisant une place enrichie à la langue française.

Les alliances

Enfin, un mot pour évoquer les nécessaires alliances. Les institutions publiques à vocation hémisphérique doivent s'ajuster aux exigences du temps et apprendre à travailler et à communiquer dans les quatre langues principales des Amériques, les langues espagnole, anglaise, portugaise et française et, dans tous les cas où cela s'avère indispensable pour l'équité, dans les langues autochtones pertinentes. Il en va de même pour les institutions, commissions et autres tables et travaux qui mettent en présence les trois pays membres de la Zone de libre-échange de l'Amérique du Nord, et qui devraient en conséquence respecter la plus stricte égalité de statut des langues espagnole, anglaise et française. Ces deux dernières langues devraient être intégralement respectées dans toutes les entreprises conjointes, y compris de défense des États-Unis et du Canada, en vertu du caractère officiel de la langue française consacrée par la Constitution canadienne. Voilà un intéressant domaine de recherche et de propositions pour le Commissaire aux langues officielles du gouvernement fédéral canadien. Écrivant ce texte en une période particulièrement difficile pour les communautés acadiennes et francophones du Canada, il importe de souligner ici le caractère constitutionnel de leurs droits et, en conséquence, de la nécessité d'en garantir, à long terme, la mise en œuvre par des allocations de ressources assurées dans la moyenne durée. Autrement, la mise en œuvre de ces droits est ramenée à un marchandage qui épuise les meilleurs. Autant de voies pour nous assurer que les Amériques, à l'instar du reste du monde, entrent dans le XXI^e siècle et contribuent, sur les plans culturel et linguistique, à illustrer leur propre diversité, cette manière de reconnaître et de respecter celle de la famille humaine. □

* Président du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques

Note

- 1 Dans notre plus récent ouvrage, *Quel avenir pour la langue française ? Francophonie et concurrence culturelle au XXI^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 2008, nous approfondissons ces constats. Cet ouvrage sera publié en 2009 en versions anglaise, arabe, espagnole et portugaise.